

Demande d'affiliation pour indépendant

DONNEE	S PERSONNI	ELLES PRIV	EES				
Nom				Prénom			
Date de naissa	nce	_//_		Sexe	□F □H		
Rue, no				NPA, lieu			
No AVS	756						
État civil	☐ célibataire	☐ marié(e)	☐ lié(e) par parten	ariat enregistré 🗆] divorcé(e)	□ veuf/veu	ve
Date de mariag	ge	_//_		Date de naissance d	du conjoint	/	_/
Téléphone				Courriel			
DONNÉE	S PROFESSI	ONNELLES					
Rue, no				c/o			
NPA, lieu				Téléphone			
Courriel				Spécialité			
Votre professio	n médicale est-e	lle reconnue pa	r l'Office fédéral de la	a santé publique ?		☐ Oui	☐ Non
Depuis quand é	êtes-vous indépe	ndant(e) ?				/	_/
Si oui, auprès c	de quelle institutio	on de prévoyan	ce votre personnel e	st-il affilié ?			
Sélectionnez vo	otre adresse de c	correspondance	e □ adresse per	sonnelle \Box adres	sse professionne	elle	





INDICATION CONCERNANT L'ASSUI	RANCE					
Début de l'affiliation (seulement possible pour le dé	ébut d'un mois)				/	_/
Salaire annuel annoncé				CHF _		
Taux d'occupation			-			%
Plan de prévoyance (indiquer le n° d'offre ou la nor	menclature du plan))	-			
Périodicité de la facturation des cotisations	□ m	nensuel	☐ trimes	triel	☐ semestriel	☐ annuel
Souhaitez-vous affilier votre personnel auprès de la Si oui, veuillez joindre, pour chaque employé(e), le			salarié		☐ Oui	☐ Non
Disposez-vous d'une prestation de libre passage auprès d'une autre institution de prévoyance ?					☐ Oui	☐ Non
Nom et adresse de l'institution de prévoyance préc	édente :					
Avez-vous effectué un retrait dans le cadre de l'acc	cession à la proprié	té ?			☐ Oui	☐ Non
Si oui, le montant CHF	Date /		. /			
Nom du conseiller						
Timbre et signature du conseiller						
DOCUMENTS À JOINDRE						
☐ Admission à l'Association Romande de Méde	ecins (AROMED)					
☐ Attestation d'affiliation de la caisse de compe	ensation AVS					
☐ Formulaire de déclaration de santé						
☐ Formulaire pour le choix du plan						
☐ Offre signée						
☐ Mandat de courtage						





CONDITIONS D'AFFILIATION

- 1. L'employeur s'affilie par la présente à la Fondation de prévoyance professionnelle en faveur de AROMED.
- 2. La nature, l'étendue et le financement des prestations à assurer sont définis dans le(s) règlement(s) de prévoyance. Ce(s) dernier(s) fait partie intégrante du présent contrat, de même que le contrat d'assurance-vie collective conclu par la Fondation (art. 1 al. 2 du règlement).
- 3. Si une prime n'est pas versée dans les délais, la demeure selon les conditions générales pour les assurances-vie collectives (CGA) déploie ses effets.
- 4. Le présent contrat est valable jusqu'à la fin de la troisième année civile entière suivant la date d'entrée en vigueur (début de l'assurance).
- 5. Sauf préavis de résiliation donné six mois au moins avant son expiration, le contrat se renouvelle d'année en année avec le même délai de résiliation.
- 6. En cas d'inexécution des obligations fixées ci-dessus, la Fondation peut en tout temps résilier le contrat avec effet immédiat.

Affiliation avec personnel

- 7. La résiliation du contrat est communiquée par la Fondation à l'autorité de surveillance compétente.
- 8. L'employeur s'engage à annoncer à la Fondation tous les salariés à assurer et à lui transmettre tous les renseignements et documents nécessaires à l'application de l'assurance.
- 9. L'employeur s'engage à verser les cotisations (primes) prévues par le règlement de prévoyance.

10. L'établissement de comptes de co	isations réglementaires avec le personnel assuré	est du ressort de l'employeur.
Lieu et date	Nom et prénom du médecin	Signature du médecin

(pour acceptation)

Vos données personnelles sont traitées conformément à la notice de confidentialité qui est disponible sur https://aromed.ch/politique-de-confidentialite/. La notice de confidentialité décrit notamment vos droits en matière de traitement de vos données ainsi que les coordonnées de notre conseiller à la protection des données.



Lieu et date

Fondation de prévoyance professionnelle en faveur de AROMED